

## Le portrait socio-démographique des Leersois

Volet 2

### Convention Territoriale Globale



## 2 ■ Sommaire

### 4-5 ▶ RETOUR EN IMAGES

### 6-7 ▶ JEUNESSE / ÉCOLES

La rentrée dans les écoles  
...et au cpe!

### 8-9 ▶ DOSSIER

La Convention Territoriale Globale

### 10 ▶ VIE ÉCONOMIQUE

Bienvenue à... Merriva Dress  
Tom Passion Detailing, l'art de sublimer  
votre véhicule  
Réouverture du primeur *Au fruitier de Leers*  
Le taxi Leersois à votre service!

+ Encart central détachable  
*L'Agenda*

### 11 ▶ VIE ASSOCIATIVE

L'École Municipale de Musique remporte  
le Prix spécial Handicap  
Le Pass'Culture fait peau neuve!

### 12 ▶ VIE MUNICIPALE

Décès de deux anciens conseillers municipaux  
Occupation du domaine public  
Zone 30  
Collecte des emballages ménagers

### 13 ▶ CADRE DE VIE

Le point sur le site *Sweetco*

### 14 ▶ SENIORS

Le Sidpa valorise le Sport santé  
La téléassistance, un dispositif qui permet  
de maintenir l'autonomie au domicile

### 15 ▶ DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Zoom sur les plantations de cet automne!

### 16-17 ▶ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Parlons mobilités durables



L'agenda Développement durable  
d'octobre à décembre 2023

Broyage des branches et distribution de copeaux

### 18 ▶ TRIBUNE POLITIQUE

### 19 ▶ ÉTAT CIVIL - INFOS PRATIQUES

## Opération Tranquillité Seniors

Dans le dernier magazine municipal, nous vous annonçons la tenue de l'opération *Tranquillité Seniors* le mercredi 13 septembre. Cependant, à la demande de la police, nous avons été contraint de reporter cette réunion d'information. Veuillez nous en excuser.

**L'opération Tranquillité Seniors, qu'est-ce que c'est ?** Parce que les personnes âgées sont trop souvent victimes de la lâcheté et de la ruse de certains délinquants, la Ville de Leers vous propose de participer à une réunion d'information et de sensibilisation aux réflexes à avoir pour assurer sa sécurité au quotidien.

**Vendredi 10 novembre de 9 h à 11 h**  
Salle municipale du Centre

Animée par la police municipale et la police nationale, cette rencontre permettra aux seniors et à leurs proches d'obtenir des conseils précieux.

Dans tous les cas, si vous repérez des situations inhabituelles, la police est votre interlocuteur privilégié. N'hésitez pas à composer le 03 20 66 58 22 pour joindre la Police Municipale... Les policiers sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider.

**Autres numéros utiles en cas d'urgence :**  
**Police nationale :** 03 20 81 35 35 ou le 17  
**SAMU le 15 Pompiers le 18.**



## Portrait de la commune... suite

Dans le dernier Leers Info, vous aviez pu lire le premier volet du portrait socio-démographique des Leersois, avec une synthèse de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) réalisée par le CCAS. Dans ce nouveau numéro, vous découvrirez le diagnostic réalisé par la Ville avec la CAF, qui complète et conforte les constats présentés précédemment. Vous y apprendrez que 42 % de la population est composée de familles avec enfants au foyer et qu'il y a environ 1 200 enfants à Leers âgés entre 0 et 12 ans et que les jeunes âgés de 12 à 20 ans sont un peu plus de 700.



Jean-Philippe Andriès  
Maire de Leers

L'accueil des familles justement est une des priorités de la Ville, et en ces temps de rentrées scolaires, votre magazine fait un focus des différentes actions municipales en faveur de ce public. L'occasion d'expliquer les travaux effectués dans les écoles, avec cette année des investissements concentrés sur le groupe scolaire du Buisson, mais aussi de rappeler les différents services qui existent et notamment en faveur de la parentalité.

L'accueil des familles, c'est aussi permettre qu'elles puissent s'installer et vivre à Leers. C'est une des ambitions portées pour la mutation du site *Sweetco* en produisant des logements à prix abordables en cœur de ville. Un point précis d'avancement du projet est fait page 13.

L'accueil des familles, et plus largement des Leersois, c'est aussi faire des choix. Les tensions budgétaires déjà annoncées se confirment malheureusement, et la Ville doit se réinventer pour trouver les voies qui permettent de proposer des services de qualité, parfois différemment, ou parfois renouvelés. Le nombre d'usagers touchés par nos actions est un des critères nous permettant de guider nos décisions. Aussi, la Ville a pris la décision de ne plus faire de banquet en faveur des aînés. En 2022, seuls 135 seniors s'étaient inscrits, alors que les colis connaissant un succès grandissant, avec 1241 colis distribués l'an dernier, tout comme le voyage du mois de juin qui a réuni 221 seniors. Mais les moments de convivialité pour nos seniors demeurent, et nous vous attendons au concert de la chorale rock senior *Salt and Pepper* le 15 octobre salle André Kerkhove, dans le cadre de la semaine bleue.

Bel automne à toutes et tous !

**Directeur de la publication :** Jean-Philippe Andriès  
**Rédaction :** Anthony Reynaert  
**Mise en page :** Frédéric Fouriaud  
**Photos :** Service Communication  
**Édition :** Mairie de Leers  
**Impression :** Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)  
**Dépôt légal :** Octobre 2023  
**Tirage :** 5000 exemplaires

**Mairie de Leers**  
25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers  
Tél. : 03 20 200 600 - [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr)  
**Ouverture**  
Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (18 h le mardi). Samedi de 8 h 30 à 12 h 30  
**Permanence du maire**  
le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr) ■ Ville de Leers ■ Ville de Leers



## 4 Retour en images

### Le Conseil Municipal des Jeunes à l'Assemblée Nationale

Fin juin, après une visite de Paris en bateau-mouche et un pique-nique au Jardin des Tuileries, le Conseil Municipal des Jeunes, les Ambassadeurs des Jeunes et le Conseil des Seniors de Leers ont été accueillis à l'Assemblée Nationale par **Félicie GÉRARD**, Députée de la 7<sup>e</sup> circonscription du Nord. Ils ont eu l'occasion d'assister aux débats parlementaires dans l'hémicycle.



### Voyage des aînés 2023

Nos aînés lors du voyage aux jardins de l'**Haeze**poël, le jeudi 22 juin. Déjeuner, musique et spectacle cabaret, le cocktail idéal pour partager un très bon moment... tellement attendu qu'il a fallu ajouter un 4<sup>e</sup> bus!

### Fête Nationale



Le **marché nocturne** avec ses exposants, **châteaux gonflables**, Food-trucks... ont ouvert le bal de la Fête Nationale dans une ambiance familiale et conviviale, avant le **feu d'artifice** final au complexe sportif.



## Leers a accueilli les olympiades inter-communales

Les ALSH d'été ont accueilli les Jeux Olympiques inter-communales les 25, 26 et 27 juillet au complexe sportif Léo Lagrange.

Après 3 jours de compétition, les résultats sont tombés...

1<sup>er</sup> : Ville de Leers (181 points)

2<sup>e</sup> : Ville de Hem (179 points)

3<sup>e</sup> : Ville de Croix (178 points)

Bravo aux jeunes des trois villes pour cette belle compétition.

Durant ces 3 jours, ils ont pu pratiquer de nombreux sports comme l'escalade, le basket-ball ou encore l'athlétisme mais aussi découvrir de nouveaux sports comme le tchoukball, le bumball, le flag rugby et le babyfoot géant.



## Fête de l'Amitié franco-belge

Du 15 au 17 septembre, les 37<sup>es</sup> fêtes de l'Amitié franco-belge ont animé les villes voisines et jumelles de Leers et d'Estaimpuis.

Dans une ambiance conviviale, les animations se sont enchaînées tout le week-end : tournoi de cartes, balade en roulotte, laser-game, concours de pétanque, animations sur les berges du canal, randonnée transfrontalière... sans oublier les puces du jumelage qui ont vu passer de nombreux amateurs de bonnes affaires !

## Rallye du Patrimoine Leers Express

Les 16 et 17 septembre, le moulin, la bourloire, l'église, le musée et le cinéma ont ouvert leurs portes au public pour les journées du patrimoine.

Pour les aventuriers, il était possible de découvrir ces lieux via le rallye pédestre « LeersExpress ». Après le succès du premier rallye du patrimoine leersois en 2022, ce nouveau jeu a réuni cette année 169 participants.

**Leur mission ?** Visiter un maximum de lieux historiques leersois, y chercher les réponses à une série de questions et faire tamponner leur livret.

Une fois leur aventure terminée, ils devaient se rendre au parc de la Butte pour y planter leur drapeau, rendre leur feuille de route et faire un laser game dans le parc de la Butte.



# La rentrée dans les écoles

Le lundi 5 septembre, 917 élèves et 526 collégiens ont repris sans encombre le chemin des écoles maternelles et élémentaires et du collège après la parenthèse des grandes vacances.

Le jour de la rentrée, les élus du Conseil municipal étaient présents aux entrées des différents groupes scolaires. Équipés de gilets fluorescents, ils ont accueilli les parents et les enfants tout en assurant la surveillance des lieux.

## Travaux

Afin d'accueillir les élèves et les enseignants dans les meilleures conditions, l'été a été mis à profit pour réaliser de nombreux travaux et interventions d'entretien dans les écoles et restaurants scolaires.

Il y a eu notamment 282 000 € de travaux au groupe scolaire du Buisson, avec les remplacements :

- de la centrale de traitement d'air à la salle polyvalente Léonard de Vinci.
- d'un radiateur et de deux chaudières à l'école Léonard de Vinci.
- d'une chaudière et du ballon d'eau chaude à l'école Pauline Kergomard.



## Lutte contre le gaspillage alimentaire

Cette année encore, la municipalité, en collaboration avec les directeurs d'établissements, parents et élèves, souhaite mener un important travail pour lutter contre le gaspillage alimentaire et sensibiliser les enfants à l'éducation alimentaire. Lors de la rentrée des personnels, tous les encadrants et agents de restauration ont ainsi été sensibilisés au gaspillage. L'occasion aussi pour eux d'échanger sur les points de blocage et les bonnes pratiques en la matière. Une démarche essentielle, et qui nécessite le concours de tous les acteurs ainsi que des familles afin de pouvoir porter ses fruits.

## L'année scolaire écoulée...

### Distribution de livres et calculatrices

En fin d'année scolaire, en plus du livre de prix remis par la municipalité aux 993 élèves de primaire (pour un budget de 6 100 €), 151 calculatrices ont été distribuées aux élèves de CM2

des écoles publiques et privée (coût : 2 300 €).

Les Leersois scolarisés à l'extérieur de la commune, entrant en 6<sup>e</sup>, peuvent également en bénéficier en prenant contact avec le service des Écoles.

### Réception des enseignants

Le 6 juillet, les enseignants ont été reçus en mairie par M. le Maire et l'adjoint à l'Enfant dans la ville, Carmelo Furnari. L'occasion pour les élus de témoigner leur reconnaissance aux professeurs pour le travail effectué, chaque jour, auprès de nos enfants et de réaffirmer l'attachement de la Ville à l'ensemble des établissements scolaires, publics et privé.

Cette réception a été l'occasion de mettre à l'honneur :

- Jacqueline Willem, déléguée départementale de l'Éducation Nationale depuis la saison scolaire 1998-1999, qui quitte ses fonctions à Leers.
- Hélène Liagre, enseignante à l'école Pauline Kergomard depuis 10 ans, qui poursuit sa carrière de professeure des écoles à Lys-lez-Lannoy.



Parmi les personnes mises à l'honneur : au premier rang, M<sup>me</sup> Liagre, M<sup>me</sup> Willem, M. Sacleux, M<sup>me</sup> Osson et M. Tiberghien.

# ...et au cpe!

Dans la continuité du travail effectué ces dernières années, le Centre Petite Enfance a mis en place pour cette nouvelle année scolaire un programme et des objectifs visant le bien-être de l'enfant, sa socialisation, son ouverture au monde, son autonomie, mais aussi un accompagnement des parents dans leur questionnement vis-à-vis de leur enfant.

## Le projet éducatif

Les projets éducatifs des crèches ont été renouvelés en 2023 pour quatre ans. Ils permettent de donner du sens à l'accueil des enfants.

Le projet pédagogique permet quant à lui de mettre en pratique le projet éducatif. Pour l'année 2023-2024, le **projet pédagogique aura pour thème : Les Jeux olympiques**. Les valeurs fortes du sport comme la coopération, l'esprit d'équipe, la solidarité et le respect seront mises en avant tout au long de l'année.

## Les partenariats

■ **L'éveil musical avec l'École de musique** : Chaque enfant accueilli au CPE découvre avec Audrey la musique, les chansons, les instruments. Elle enchante les petits avec ses contes musicaux. Un samedi par mois, Frédéric la rejoint pour proposer aux parents et aux enfants ces séances musicales.

■ **Les échanges intergénérationnels avec les résidences des Cygnes et des Quatre Vents** : L'éhpad accueille chaque mois les enfants de la crèche familiale et du Relais Petite Enfance. Un joli moment qui permet de transmettre aux enfants les valeurs de respect et de tolérance.

■ **La Maison de l'eau, de la pêche et de la nature** propose aux enfants des crèches municipales et du Relais Petite Enfance plusieurs rencontres. Le premier atelier aura pour thème *Simon le ver de terre*.

■ **L'APPA** (Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique) viendra sensibiliser les professionnelles de



la petite enfance aux polluants environnementaux (produits ménagers, ustensiles de cuisine, produits cosmétiques...). Une soirée sur cette thématique sera également proposée aux parents et futurs parents en 2024.

## Le bien-être de l'enfant

Axe indispensable du projet éducatif, une salle calme est aménagée depuis quelques années à la crèche familiale et au Relais Petite Enfance. C'est désormais l'ensemble de l'équipe de la crèche collective qui a été formée à l'approche *Snoezelen* lors de leur dernière journée pédagogique. L'ambition est d'accompagner l'enfant dans des expériences sensorielles dans une salle zen, un refuge en dehors du temps, pour qu'ils régulent leurs émotions.



## La parentalité

Accompagner les parents leersois durant la période des 1000 premiers jours de leur enfant, tel est l'objectif de *L'îlot familles* et du *Moulin des familles*. Agir sur l'environnement et les interactions dès la grossesse et les deux premières années influera sur la santé de l'adulte qu'il deviendra.

**Les actions parentalité proposées à L'îlot familles :**

■ **Le Lieu d'Accueil Enfants Parents** (lieu anonyme, gratuit et sans inscription pour tout enfant âgé de moins de 6 ans et son accompagnant), les lundis et mercredis matin.

■ **Les ateliers d'éveil parents enfants Le Moulin des familles** (éveil musical, ateliers artistiques, intergénérationnels...), le samedi matin, une fois par mois (sur inscription).

■ **Les temps conviviaux de futurs et de jeunes parents** (permet aux parents de se rencontrer et d'échanger sur les tracas du quotidien mais aussi sur les petits bonheurs lorsque bébé arrive et grandit), un vendredi midi sur trois (sur inscription).

■ **Les soirées thématiques**, animées par des experts-professionnels de la petite enfance mais aussi par les parents présents pour partager leurs expériences. Orthophoniste, diététicienne ou consultante en lactation seront présents pour la première le 17 octobre sur **l'alimentation de votre enfant**.



Mieux cerner les besoins des Leersois pour adapter l'offre existante et identifier des priorités pour les années à venir.

# PORTRAIT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

des Leersois

VOLET 2

## La Convention Territoriale Globale

**Nous vous avons présenté l'ABS dans le dernier Leers infos. Toujours avec le même objectif de mieux connaître le territoire pour développer des actions en lien avec les besoins de la population, une autre démarche a été menée un peu avant par la Ville et la CAF dans le cadre de la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG).**

### La CTG, kesako ?

La CAF (Caisse d'Allocation Familiale) soutient les actions menées en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Chaque année, ce sont près de 1 036 000 d'euros (716 000 € pour la petite enfance + 320 000 € pour la jeunesse) de fonds qui sont donnés à la Ville pour le fonctionnement du Centre Petite Enfance et des activités jeunesse (ALSH, Maison des jeunes...).

Ces actions, et cette participation financière, sont contractualisées dans un document appelé désormais **Convention Territoriale Globale (CTG)**. C'est dans ce cadre qu'un diagnostic de la population et de ses besoins a été fait, en partenariat avec les différents acteurs locaux : Éducation Nationale, associations, Département...

### Les résultats\*

#### Une population qui vieillit

L'indice de jeunesse est de 84 à Leers contre 115 dans la MEL et 125 au niveau national. Cela signifie que les jeunes sont moins nombreux qu'ailleurs et que la population leersoise vieillit.

À Leers, il y a 84 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de plus de 80 ans.

Entre 2008 et 2018, le nombre de 18-24 ans de la commune a diminué de **13%**.

**30%** de la population est composé de couples sans enfants à domicile.

**26%** des foyers sont composés de personnes seules.

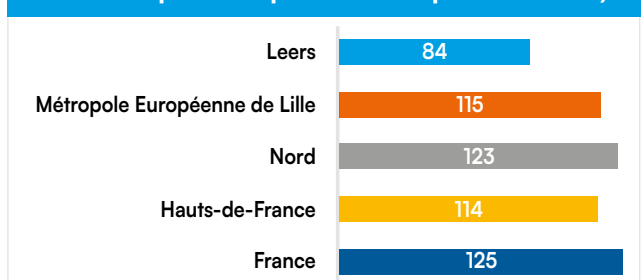
La démographie est quant à elle stable.

« La CTG est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. Véritable démarche d'investissement social et territorial, la CTG favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs. La CTG s'appuie sur le diagnostic qui a été réalisé avec l'ensemble des acteurs du territoire et l'appui méthodologique de la CAF et des services municipaux. La programmation qui a été validée le 1<sup>er</sup> Juillet 2022 en comité de pilotage constitue la feuille de route de notre politique qui fait sens pour les habitants et le partenariat local. La CTG couvre les domaines d'intervention suivants : la petite enfance, l'enfance, la parentalité, la jeunesse et le handicap. »

Carmelo Furnari, Adjoint à l'enfant dans la ville



### Indice de jeunesse (nombre de jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de plus de 80 ans)



Source : Observatoire-des-territoires.gouv.fr



## Une ville composée majoritairement de familles propriétaires, qui travaillent

**73%** des Leersois sont propriétaires.

**42%** de la population est composée de familles avec enfants au foyer.

**9%** vivent dans un foyer monoparental, ce qui est moindre qu'ailleurs mais en augmentation ces dernières années.

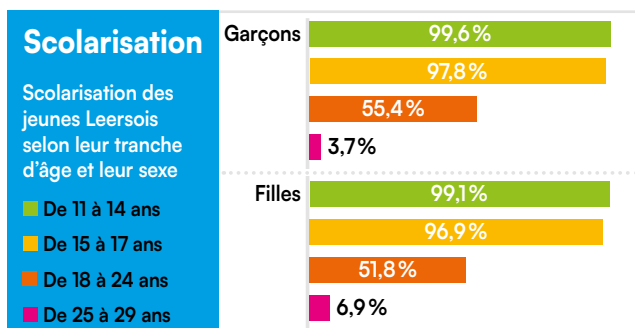
Les familles Leersaises avec enfants de moins de 18 ans travaillent pour la majorité d'entre elles, environ 70 % des familles. 89 % des actifs utilisent la voiture. Les actifs ne sont que 4 % à utiliser les transports en commun.

## Combien d'enfants à Leers ?

**256** enfants Leersois de moins de 3 ans : le taux de couverture en mode d'accueil est de 100 %, ce qui est remarquable.



**947** enfants âgés de 3 à 12 ans : les trois écoles de la Ville accueillent chacune environ 1/3 des enfants scolarisés



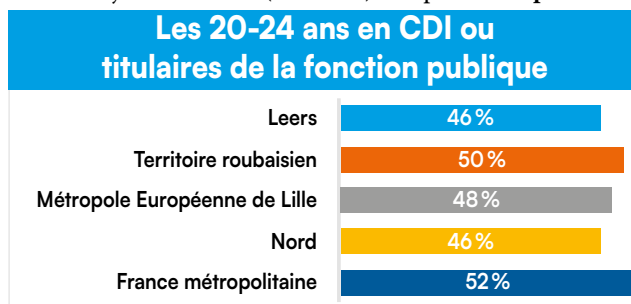
Lors de l'année scolaire 2022/2023, **611** enfants fréquentent les centres d'été, **476** les ALSH des petites vacances, **287** les mercredis récréatifs

**717** ont entre 12 à 20 ans :

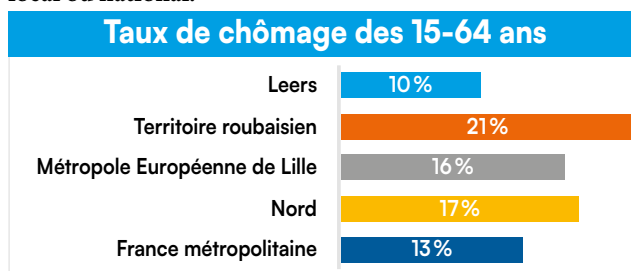
- 490 élèves sont accueillis au collège Daudet (526 à cette rentrée scolaire)
- En 2022, 109 jeunes ont fréquenté la Maison des jeunes Jean-Marc Windrif

## Une jeunesse insérée mais qui a du mal à se loger

**46%** des jeunes Leersois (20-24 ans) occupent un emploi stable.



Le taux de chômage est moins élevé à Leers qu'au niveau local ou national.



Les jeunes adultes vivant chez leurs parents augmentent depuis les années 2000, cela s'explique par l'augmentation du taux de chômage, le rallongement des études et l'augmentation du prix de l'immobilier.

## Les enjeux qui sont ressortis de ce diagnostic

Réunis en groupes thématiques, les différents acteurs qui ont travaillé autour de ce diagnostic, ont établi les 3 axes de travail qui vont nous guider ces prochaines années :

- développer les actions de soutien à la parentalité
- améliorer la coordination des acteurs
- renforcer la communication auprès des Leersois pour augmenter la connaissance des services existants



\* Le diagnostic a été finalisé en 2022 et est basé sur les données statistiques disponibles au moment de son établissement. Les chiffres donnés ne correspondent pas aux chiffres de l'année 2023 et ont pu évoluer depuis.

## Bienvenue à... Merriva Dress

Une nouvelle boutique de prêt-à-porter féminin a ouvert à Leers début juillet dans le quartier du Buisson.

Ophélie vous y propose une large gamme de vêtements et accessoires, des plus petites aux plus grandes tailles. La nouvelle adresse shopping à découvrir!

Attention! Horaires variables à vérifier sur Instagram.

Merriva Dress - Prêt à porter féminin

47 rue Pierre Catteau

 merrivadress /  Merriva Dress



## Tom Passion Detailing L'art de sublimer votre véhicule

Thomas Dekimpe met sa passion de l'esthétique automobile à votre service et vous propose une large gamme de prestations pour entretenir, sublimer, corriger les défauts et protéger votre voiture ou moto :

- Nettoyage en profondeur intérieur et extérieur avec finition hydrophobe, entretien et soin de votre cuir, suppression de tâches sur intérieur en tissu ou alcantara.
- Polissage et lustrage.
- Pose de cire ou traitement céramique.
- Ponçage localisé pour supprimer une rayure profonde ou égaliser une peinture pour supprimer la peau d'orange.

- Soucieux de l'environnement, il vous propose également des prestations de nettoyage intérieur à la vapeur avec désinfection de votre habitacle.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à le contacter (devis totalement gratuit devant le véhicule, sur rendez-vous).

Tom Passion Detailing

20 rue Montesquieu

Tél. : 06 08 12 69 78

thomas.dekimpe@tompassiondetailing.fr

 Tom Passion Detailing

## Réouverture du primeur Au fruitier de Leers



Ouverte depuis juillet 2019, la boutique de fruits et légumes avait été contrainte de fermer en janvier dernier. Maintenant reparti, Julian Bataille et Élise Vandelande sont de nouveau à votre disposition pour vous faire profiter de produits variés, de qualité et au maximum locaux et de saison.

La période d'arrêt aura été mise à profit pour faire quelques aménagements dans la boutique, notamment des travaux d'accessibilité.

Au fruitier de Leers - 32 rue des Patriotes

Tél. : 03 20 22 29 81 -  Le fruitier de Leers

Ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30

et de 15h à 18h30 (sauf le mercredi après-midi)


Samedi de 8h30 à 18h

## Le taxi Leersois à votre service!

Bilel Ticherafi est l'actuel détenteur de la licence de taxi à Leers, sous l'enseigne Taxi Leersois (anciennement Taxi Hervé). Pour vos petits ou grands trajets, le taxi leersois peut vous emmener. Il vous propose différentes prestations : transport scolaire, colis urgent ou encore transport conventionné, permettant d'assurer vos déplacements vers vos différentes structures de soins sans avance de frais. Il dispose d'une large gamme de véhicules de la berline au SUV en passant par le van 7 places. Une question, un devis, n'hésitez pas à le contacter! Il vous répondra dans les meilleurs délais.

Taxi Hervé - Bilel Ticherafi

Tél. : 06 72 89 35 63 - b.ticherafi@gmail.com

 Taxis Leers



# l'Agenda

des manifestations municipales et associatives

PROGRAMME  
DÉTACHABLE

D'Octobre à  
Décembre

2023

Ma mairie   
en poche.

## NOUVEAUTÉ ! Retrouvez-nous sur l'application mobile *Ma Mairie en poche*

La Ville continue de développer ses outils numériques pour communiquer toujours plus efficacement avec vous. Aujourd'hui, en plus du site Internet, des réseaux sociaux (Facebook, Youtube), de la newsletter et du panneau électronique en centre-ville, retrouvez-nous sur votre smartphone avec l'application *Ma mairie en poche*.

Une fois installée, l'application vous permet :

- de choisir les villes autour de vous dont vous souhaitez suivre les actualités (Leers et/ou d'autres villes présentes sur l'application)
- d'activer les notifications pour recevoir les actualités de la ville en temps réel
- d'avoir accès simplement et à tout moment aux actualités de la Ville, à l'agenda, aux portails famille et petite enfance, aux menus de restauration scolaire et des résidences des 4 Vents et des Cygnes...
- de signaler à tout moment un problème dans la ville
- de partager des notifications via SMS, mail...



Téléchargement rapide et gratuit  
depuis Play Store et App Store



## à ne pas manquer!

Dimanche 15 Octobre ▶ 15h  
Concert *Salt & Pepper*



**Vous avez peut-être découvert l'aventure de la chorale *Salt & Pepper* avec le film *Chœur de Rockers* sorti au cinéma récemment.**

Salt & Pepper, c'est une chorale de seniors dunkerquois qui écumant les salles depuis plus de dix ans avec son répertoire Rock and Roll des années 60 à nos jours et son énergie débordante... parce qu'on peut être senior et garder un esprit rock!

La chorale Diapason vous interprétera en 1<sup>ère</sup> partie des chansons de Goldman, Aznavour, Tryo, LEJ...

Buvette présente sur place

**Salle André Kerkhove**

**Tarifs : 5 € / Pass' Culture :**

**4 € / -14 ans : gratuit**



## OCTOBRE

**Samedi 7 octobre ▶ 11h**  
**Présentation de l'École municipale de musique**



Le directeur et les professeurs vous présentent l'École municipale de musique, vous expliquent le cursus, les instruments, les engagements et le travail nécessaire à une étude ludique mais sérieuse de l'apprentissage de la musique. Professeurs et élèves vous interpréteront quelques morceaux de musique et de chant. Un verre de l'amitié clôturera la présentation.

**Hôtel de Ville**

**Samedi 7 octobre ▶ 10h à 17h**  
**Broyage de branches et distribution de copeaux**

Apportez vos branches coupées d'un diamètre maximum de 10 cm et repartez avec du broyat (plus d'informations en page 17).

**Parking paysager, rue Victor Hugo**

Retrouvez l'ensemble des dates et actions **Développement durable** en page 17.

**Samedi 7 octobre ▶ 19h30**  
**Fête des Allumoirs**

Chaque année, à l'arrivée de l'automne, plusieurs centaines d'enfants défilent à la lumière de leurs lampions pour la fête des allumoirs. Le rassemblement est prévu à 19h15 devant la salle de gymnastique, au complexe sportif Alphonse Daudet, rue Roger Salengro, pour un départ à 19h30. Le cortège s'acheminera jusqu'aux tribunes du stade de football. Chaque enfant y recevra des friandises avant la sortie vers le parking du stade derrière la mairie.

**Complexe sportif Alphonse Daudet**

## NOVEMBRE

**Vendredi 3 novembre ▶ 20h**  
**Concert**  
**Pop K'Horn**



Une soirée pour mettre à l'honneur le COR ! Cet instrument, souvent méconnu, sera notre héros le temps d'une soirée durant laquelle l'Harmonie Municipale, les élèves de l'École de Musique et l'ensemble régional Pop K'Horn se relayeront pour mettre en avant ce magnifique instrument de la famille des cuivres. Une belle soirée musicale à vivre en famille !

**Salle André Kerkhove**

**Tarifs : 5 € / Pass' Culture :**

**4 € / -14 ans : gratuit**

**Durée : 1h30 (avec entracte)**



**Vendredi 10 novembre ▶ 20h**  
**Spectacle**  
**Les Mouches**



Dans le cadre des **Belles sorties d'Automne** en partenariat avec le **Prato de Lille**, cette création mêlera les disciplines de clown et de contorsion. L'artiste Macarena Gonzalez Neuman sera seule sur scène, uniquement accompagnée de son escabeau.

En prenant les mouches comme métaphore, leurs vols errants, leurs bourdonnements caractéristiques qui nous agacent, contre lesquelles on nous vend des tapettes, ce spectacle cherche à questionner sur la différence humaine, la diversité, sur ce qui nous dérange et pourquoi. Un spectacle à voir en famille (à partir de 6 ans).

**Salle André Kerkhove**

**Tarifs : 5 € / Pass' Culture :**

**4 € / -14 ans : gratuit**



**Dimanche 26 novembre ▶ 9h**

**Marche blanche**  
**Tous solidaires contre les violences faites aux femmes**



Afin de sensibiliser le public aux violences faites aux femmes, les communes de Hem, Leers, Lannoy, Lys-lez-Lannoy, Toufflers, Sailly-lez-Lannoy, Forest-sur-Marque et Willems s'unissent.

Dans ce cadre, la Ville, en partenariat avec l'association Rando'Leers, organise une marche blanche au départ du parking de l'espace associatif Arnaud Beltrame.

**Victime de violences ? Appelez le 39 19 (un numéro pour vous accompagner et vous orienter) ou la Police Nationale au 17.**

**Espace associatif Arnaud Beltrame**

## DÉCEMBRE

**Mardi 12 décembre ▶ 18h**  
**Audition de Noël**

Partagez un moment unique autour des plus beaux airs de Noël du monde avec les classes de pratique collective de l'École de musique. **Au programme :** l'éveil musical, l'orchestre à cordes, l'orchestre de guitare, l'orchestre junior et la chorale.

**Église Saint-Vaast**

**Marché de Noël**  
**Samedi 9 et dimanche 10 décembre ▶ De 10h à 18h**

**La féerie de Noël au centre de Leers !**  
Baladez-vous dans la salle municipale du centre parmi les stands d'associations, d'artisans et de commerçants, pour trouver des idées de cadeaux, goûter aux spécialités de Noël, ou tout simplement vous faire plaisir !  
À l'extérieur, retrouvez le marché hebdomadaire du samedi matin et les animations et manèges pour enfants.

**Place Lucien Demonchaux et salle du centre, rue Jean Jaurès - Gratuit**

## Du côté des Assos

### OCTOBRE

**Dimanche 8 ▶ 10h**

**Marche rose** par By Octopus  
Espace associatif Arnaud Beltrame

**Dimanche 8 ▶ 15h à 18h**

**Après-midi jeux en famille**  
de l'Association des Familles  
Salle Michel Lefebvre

**Dimanche 15 ▶ 9h30 à 16h30**

**Puces des couturières**  
des Ateliers Artistiques du Moulin  
Salle Pasteur

**Dimanche 15 ▶ 13h**

**Banquet** du Club des quatre Vents  
Résidence des 4 Vents

**Samedi 21 ▶ 19h30**

**Soirée Halloween** de Vivre à Leers  
Salle André Kerkhove

**Samedi 21 ▶ 14h à 17h**

**Dimanche 22 ▶ 8h à 17h30**

**Compétition** du LOS Tir à l'arc  
Salle de tir à l'arc

**Du lundi 23 au vendredi 27**

**▶ 9h à 17h**

**Stage de football** par le LOS  
Football - Complexe sportif

**Samedi 28 ▶ 18h**

**Loto** du LOS Football  
Salle Pasteur

**Dimanche 29 ▶ 9h à 18h30**

**Tournoi de foot en salle** par le  
LOS Football - Salle Alphonse Daudet

**Dimanche 29 ▶ 13h**

**Banquet** du Club des anciens  
Salle André Kerkhove

**Lundi 30 ▶ 14h à 19h**

**Collecte de sang** par le Don de  
sang bénévole de Leers - Salle Pasteur

**Mardi 31 ▶ 18h**

**Soirée Halloween** du LCAQ  
Salle Paul Herteler

### NOVEMBRE

**Mercredi 1<sup>er</sup> ▶ 9h à 18h30**

**Tournoi de foot en salle** par le  
LOS Football - Salle Alphonse Daudet

**Samedi 4 ▶ 14h30 à 17h**

**Bourse aux jouets, livres et ma-  
tériel de puériculture** de l'Associa-  
tion des familles - Salle Pasteur

**Samedi 11 ▶ 9h à 18h30**

**Tournoi de foot en salle** par le  
LOS Football - Salle Alphonse Daudet

**Dimanche 12 ▶ 12h**

**Loto** du LOS Basketball - Salle Pasteur

**Samedi 18 ▶ 20h**

**Spectacle** de Canailles en scène  
Salle André Kerkhove

**Samedi 25 ▶ 9h à 17h**

**Journée multi-collection**  
de l'Amicale Laïque - Salle Pasteur

**Dimanche 26 ▶ 15h**

**Après-midi récréative de la  
Sainte-Cécile** - Résidence des 4 Vents

**Dimanche 26 ▶ 16h à 18h**

**Concert** d'En harmonie  
Salle André Kerkhove

## Besoin d'aide dans la gestion de votre association ?

La Maison des Association de Rou-  
baix est présente en mairie de Leers  
le **premier vendredi du mois de 9h  
à 12h**. Conseils, soutien, formations,  
n'hésitez pas à prendre rendez-vous.  
C'est gratuit !

Pour prendre rendez-vous,  
inscriptions auprès de David Malbranche:  
[dmalbranche@ville-leers.fr](mailto:dmalbranche@ville-leers.fr)

### DÉCEMBRE

**Dimanche 3**

**Goûter de Noël** de l'Association des  
Familles - Salle André Kerkhove

**Samedi 9 ▶ 15h à 18h**

**Goûter de Noël** du LCAQ  
Salle Paul Herteler

**Samedi 16**

**Rendez-vous des lutines**  
de l'Association Saint-Vaast  
Église Saint-Vaast

**Dimanche 17 ▶ 9h à 18h30**

**Tournoi de foot en salle** par le  
LOS Football - Salle Alphonse Daudet

**Dimanche 17 ▶ 9h à 12h**

**Tir de Noël** du LOS Tir à l'arc  
Salle de tir à l'arc

**Du lundi 18 au vendredi 22**

**Cours d'essai d'Adnès  
Aux couleurs de Noël**  
Espace Arnaud Beltrame

**Samedi 23 ▶ 9h à 18h30**

**Tournoi de foot en salle** par le  
LOS Football - Salle Alphonse Daudet

**Dimanche 31 ▶ 20h**

**Réveillon** de Nos jeunes années -  
Salle André Kerkhove

### TÉLÉTHON 2023



Cette année, il n'y a pas de Téléthon  
organisé les 8 et 9 décembre prochains.

Malgré tout, quelques associations  
souhaitent participer :

■ Le **cercle Saint-Louis** proposera des  
jeux le samedi 9 décembre

■ L'association « **Les petites mains du  
Téléthon** » vendra des objets artisa-  
naux aux « **Puces des Couturières** » le  
15 octobre à la salle Pasteur.

Si vous aussi souhaitez proposer une  
animation ou simplement mettre  
une boîte à dons dans votre associa-  
tion ou lors d'un de vos événements,  
rapprochez-vous de Sylvie Andriès  
au 06 23 22 05 58.

Des boîtes à dons seront mis dans dif-  
férents lieux de la ville ce week-end-là.

**ON COMPTE SUR VOUS !**

### Participez à OCTOBRE ROSE avec l'association By Octopus



L'association *By Octopus* organise différentes actions pour **Octobre rose**  
(campagne annuelle de sensibilisation au dépistage du cancer du sein) :

■ Une **marche rose** le 8 octobre à 10h à l'espace associatif Arnaud Beltrame.

■ Un **spectacle caritatif** le 15 octobre avec la troupe « *Tous en scène* » à la salle  
Saint-Paul de Toufflers.

■ Une action avec des couturières pour **réaliser des bonnets chimio et des coussins  
cœur** durant le mois d'octobre (les bonnets chimio sont offerts aux patients souf-  
frant d'un cancer chez tous les pharmaciens de Leers, Toufflers et Lys-lez-Lannoy).

Si vous souhaitez vous impliquer dans une de ces actions, n'hésitez pas à contac-  
ter Angélique Watrelot au 06 19 24 73 96.

# NOTEZ-LE



## Inscriptions Coquilles et colis de Noël

### Salle Jacques Lameyse

Hameau des Lilas, 62/3 rue Victor Hugo  
Mardi 3 et vendredi 20 octobre  
de 9h à 12h

### Salle Paul Herteler

rue Alexandre Dumas au Carihem  
Vendredi 6 et jeudi 19 octobre  
de 9h à 12h

### Salle polyvalente Pasteur

Complexe sportif rue Pasteur  
Mercredi 4, mardi 10, mercredi 11  
et vendredi 13 octobre de 9h à 12h

Les colis et coquilles seront distribués  
les jeudi 14 et vendredi 15 décembre de  
9h à 11h 30, à la salle André Kerkhove.  
Ils sont réservés aux Leersois(es) de 69  
ans et plus.

Au vu de la participation en baisse  
continue au banquet des aînés et, au  
contraire, du succès grandissant du  
colis et du voyage, la municipalité a  
fait le choix de privilégier ces 2 évènements  
et n'organiser pas de banquet  
cette année.

## ALSH de Noël

Du mardi 26 décembre 2023  
au vendredi 5 janvier 2024  
(sauf week-end et jour férié)  
9h30-17h ou 9h30-13h ou 13h-17h  
Garderies dès 7h30 et jusque 18h

### Inscriptions sur le portail *Famille* de la Ville du 14 au 21 novembre

1. Faites la demande dans l'onglet « *Inscriptions aux activités petites vacances* »
2. Après un retour positif du service, sélectionnez les journées ou après-midis souhaitées dans l'onglet « *Réservations* »

Votre enfant est en maternelle et a 3 ans révolus, l'accueil de loisirs qui le concerne est celui des « *Kiwis* » à l'École Pauline Kergomard, rue Léonard de Vinci.

Votre enfant est en élémentaire, l'accueil de loisirs qui le concerne est celui des « *Albatros* » à l'École Léonard de Vinci, rue Léonard de Vinci.

**Renseignements : service  
Jeunesse au 03 20 20 79 80**

## Devenez ANIMATEUR en passant le BAFA dès 16 ans

Les Villes de Leers et de Lys-lez-Lannoy, en partenariat avec l'UFCV, proposent en 2023 des sessions de formation à tous les jeunes motivés et les accompagnent jusqu'à l'obtention du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

**Renseignements : service  
Jeunesse au 03 20 20 79 80**

## Attention, ça change !

### Horaires d'hiver

Du 2 novembre au 31 mars,  
les parcs et cimetières sont  
ouverts de 8 h 30 à 17 h 30

## CONTACT

Police municipale  
intercommunale

38, rue du G<sup>al</sup> Leclerc  
59510 HEM

Tél. : 03 20 66 58 22



## Bus de l'accès au droit

Vous recherchez une réponse à une question juridique? Venez aux permanences juridiques gratuites sans rendez-vous du bus de l'accès au droit sur le parking de l'Hôtel de Ville, 25 rue de Lys de 14h à 17h :

**Mardi 10 octobre : Mardi 14 novembre : Mardi 12 décembre**



## l'accessibilité de la mairie et du CCAS aux personnes sourdes ou malentendantes

La Ville a fait référencer plusieurs de ses numéros de téléphone dans l'annuaire géré par ACCEO : les accueils de l'Hôtel de Ville et du CCAS.

L'utilisateur, depuis une application smartphone ou via le web sur ordinateur (webcam obligatoire), appelle ACCEO et est mis en relation avec un interprète. Celui-ci appelle la mairie et fait le lien entre l'utilisateur et la mairie.

Personne sourde ou  
malentendante



Interlocuteur entendant

Comment ça marche? Au choix :



(TIP) Transcription  
Instantanée de la Parole



(LSF) Visio-interprétation en  
Langue des Signes Française



(LPC) Visio-codage Langue  
française Parlée Complétée

Acceo est un service 100 % gratuit d'utilisation pour les personnes sourdes ou malentendantes, accessible du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h 30.



## L'École Municipale de Musique remporte le Prix Spécial HANDICAP

Organisés par la Fédération Française de l'Enseignement Artistique, les prix Défis FFEA récompensent des initiatives pédagogiques portées par les établissements d'enseignements artistiques dans toute la France. L'École Municipale de Musique de Leers vient d'être récompensée par le Prix Spécial Handicap concernant le projet « Air du Temps » qui a eu lieu à l'ÉHPAD en mai dernier.

Le 31 mai, les élèves des classes de chant et de chorale de l'École de musique étaient à la résidence des Cygnes pour participer au concert « Air du temps », en collaboration avec le CCAS et l'Atelier Lyrique de Tourcoing. Une belle rencontre à la fois musicale et intergénérationnelle !

Ce projet leur a permis d'être lauréat du Prix spécial Handicap décerné par la FFEA. Mais au delà du trophée et du chèque de 1 000€ qui composent ce prix, c'est véritablement une confirmation de la richesse des projets qui sont proposés par l'école de musique et le CCAS.

« L'objectif de cette action a été de mettre en place une rencontre entre le public senior de l'établissement, les seniors de la ville et les enfants » nous confie Hatice Ozocak, directrice du CCAS, qui travaille régulièrement avec l'école de musique dans le cadre d'un plan intergénérationnel en faveur de la culture.

« Le plan intergénérationnel a été mis en place dès 2021 et se poursuit afin d'apporter la musique au public isolé, comme nos seniors » témoigne Fabian Flament.

« J'essaie d'encourager mes élèves à aller vers des publics isolés, car ils y partagent des expériences et c'est ça qui est vraiment

intéressant, un véritable échange formateur » nous raconte Mathilde Flament, professeur de chant. « C'est important pour moi que les élèves se considèrent comme des acteurs culturels du territoire et donc de la ville, et qu'ils construisent leur parcours de musicien à travers ces expériences ».



## Le Pass'Culture fait peau neuve !

Depuis sa création en 2015, la carte Pass'Culture permet à ses détenteurs de bénéficier d'avantages sur la programmation culturelle des villes partenaires (Leers, Sailly-lez-Lannoy, Forest-sur-Marque, Toufflers, Hem, Lannoy, Willems, Estaimpuis et Lys-lez-Lannoy).

Toujours d'actualité, cette carte va prochainement changer. En effet, il existe dorénavant un dispositif d'État du même nom. Pour éviter les confusions, notre Pass'Culture intercommunal deviendra prochainement le Festi'Culture.

Mais le Festi'Culture ne se résume pas

uniquement à une carte. L'idée est aussi de promouvoir l'offre culturelle locale en incitant la mobilité des habitants dans les différentes salles des environs. Pour cela, les maires, adjoints et services culturels des villes partenaires se sont réunis cet été pour définir les actions à mettre en place :

- créer un outil de communication pratique et facilement utilisable par les différentes villes (page Facebook ou Instagram).
- favoriser les projets communs (pour proposer des projets ambitieux tout en limitant les coûts).
- réaliser des réunions intercommunales trimestrielles pour mettre en commun les plannings de chaque ville et mieux se coordonner.



## Décès de deux anciens conseillers municipaux

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès de Jean-François Dorgeville, le 14 août à l'âge de 86 ans et de Robert Bataille, le 21 août, à l'âge de 74 ans.

### Jean-François Dorgeville



Élu Conseiller municipal le 25 septembre 2003, suite à la démission de Franck Duchaussoy, il a exercé cette fonction jusqu'en 2008 au sein de plusieurs commissions telles que la culture, les finances, l'information, l'urbanisme, la voirie et les grands investissements.

Très impliqué dans la vie associative, il avait été chef de chœur de la chorale paroissiale.

Ses obsèques ont eu lieu à l'église Saint-Vaast le 22 août. Nous renouvelons nos sincères condoléances à sa famille.

### Robert Bataille



Élu Conseiller municipal en 1995, il a exercé cette fonction jusqu'en 2014 au sein de nombreuses commissions municipales : finances, sécurité, urbanisme, cadre de vie, festivités, jumelage... Il a d'ailleurs été particulièrement impliqué dans le jumelage avec la ville allemande de Jüchen en étant souvent interprète lors des rencontres franco-allemandes. Il s'est aussi investi au sein du collège Alphonse Daudet en devenant président de l'association des parents d'élèves. Curieux de tout, il a participé à plusieurs rallyes automobiles, suivi des cours aux beaux-arts, été premier violon au conservatoire... et pratiqué plusieurs métiers avec passion : cuisinier, interprète anglais et allemand, professeur et chef d'établissement. Ses funérailles ont été célébrées au crématorium de Watrelos le 26 août. Nos sincères condoléances à sa famille.

## Occupation du domaine public

Lors du Conseil municipal du 12 octobre prochain sera proposé au vote une délibération instaurant un tarif pour occuper le domaine public à partir de janvier 2024.



Concrètement, si vous devez occuper le trottoir ou des places de stationnement pour l'installation d'une benne, d'un échafaudage ou tout autre type d'occupation, vous devrez payer une redevance à partir de 7 jours d'occupation. Ceci pour se mettre en conformité avec la réglementation qui exige que « toute occupation ou utilisation du domaine public d'une personne publique donne lieu au paiement d'une redevance » (article L. 2125-1 du Code général de la Propriété des personnes publiques).

De plus amples informations seront disponibles sur le site Internet de la Ville et dans le Leers infos de décembre.

## Collecte des emballages ménagers



Le tri des déchets évolue pour harmoniser les pratiques au sein de la Métropole mais aussi avec celles en vigueur dans le reste de la France.

Dès le 27 octobre, les bacs destinés aux emballages ménagers et papiers feront l'objet de changements :

- Le couvercle deviendra jaune, ou un nouveau bac sera livré si celui-ci est cassé ;
- Un autocollant présentant les consignes de tri actualisées sera collé sur votre bac ;
- Si votre bac est cloisonné, la paroi centrale sera définitivement retirée.

Pour le bon déroulement de ces opérations :

- **Sortez exceptionnellement vos bacs** destinés aux emballages ménagers et papiers le **26 octobre** à partir de 19 heures.
- **Laissez votre bac sur le domaine public** jusqu'à la mise en place du couvercle jaune.
- **Si votre bac est cloisonné**, la paroi sera retirée lors d'une tournée de collecte.

La Métropole Européenne de Lille et son délégataire distribueront un courrier d'informations sur le sujet dans toutes les boîtes aux lettres leerssoises le 24 octobre prochain.

## Zone 30

Nous vous l'annoncions dans le Leers Infos de février dernier. Les rues de Leers vont progressivement passer en zone 30, hormis les zones déjà à 20 km/h. La commune comptait déjà 22 rues limitées à 30 km/h. À celles-ci se sont ajoutés les abords des groupes scolaires du Buisson et du Centre. En 2024, le reste de la ville sera concernée par cette limitation de vitesse.





# Le point sur le site « Sweetco »

## Le contexte

Début 2022, l'entreprise Sweetco a fait part de son intention de quitter et revendre son site historique, qui n'est plus adapté à une activité industrielle moderne. L'ensemble de son activité est désormais au Parc d'Activité du Versant Nord-Est, à 1,5 km du site actuel.

## Ce que peut faire la Ville

La Ville détermine avec la MEL (Métropole Européenne de Lille) la vocation des terrains du territoire : économique, commerciale, agricole ou habitat. Ceci est traduit dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Après avoir mené une analyse du contexte socio-démographique et des besoins, la Ville et la MEL ont estimé que le site, situé en centre-ville et à proximité des différents commerces et services, serait plus adapté pour accueillir de l'habitat. La problématique du logement est en effet une thématique importante pour Leers, qui manque de **biens à des prix abordables pour attirer les jeunes actifs et les jeunes ménages**. Le futur acheteur du site Sweetco aura donc vocation à y construire des logements.

Par ailleurs, la Ville est propriétaire de 15% du site, qui correspondent à la salle de sport Motte-Bossut. Par souci de cohérence, la Ville a décidé de céder ses parcelles en même temps que l'entreprise Sweetco.

La Ville a souhaité être partie prenante dans les négociations. L'entreprise Sweetco, propriétaire de la majeure partie du site, a accepté de travailler en partenariat avec la municipalité pour choisir le futur promoteur.

Afin de garantir la qualité du projet qui sera mis en place, la Ville a établi un document listant les objectifs d'aménagement et fixant au futur promoteur un certain nombre de contraintes qu'il doit impérativement respecter. Ce **document d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)** est un écrit officiel, voté au Conseil municipal et également inscrit au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

## Le futur projet qui se dessine devra être...

**Un projet qui s'insère bien dans le quartier, et respecte ses éléments patrimoniaux.** La Ville a exigé que le futur projet conserve et mette en valeur la tour Motte-Bossut, sa façade d'appui et une partie du mur d'enceinte de la rue Victor Hugo. L'emploi de **matériaux de qualité** (briques, tuiles...) doit également contribuer à l'intégration des nouvelles constructions dans le paysage.

**Un projet qui ne recherche pas la densité à tout prix,** avec la volonté de maintenir des **hauteurs d'habitat modérées** : des maisons individuelles pour faire suite aux maisons existantes avenue de Verdun, et des habitats collectifs plus en retrait, avec une hauteur maximale de trois étages.

**Un projet qui favorise une circulation apaisée et sécurise le carrefour de la rue Victor Hugo.** La prise en compte du **stationnement** dans les aménagements devra également permettre d'éviter le stationnement sauvage.

**Un projet qui accorde une place importante au végétal,** avec la création d'**espaces verts** permettant de développer la biodiversité et des promenades dans un poumon vert en centre-ville.

**Un projet qui s'insère dans la vie du quartier et accueille des commerces et des services.** Par ailleurs, le projet intègrera la création d'**espaces communs** tels qu'une placette, au bénéfice de tous.



## Où en est-on aujourd'hui ?

Grâce au partenariat et avec l'accord de Sweetco, la Ville a **rencontré plus de quinze porteurs de projets** afin de sélectionner celui qui répond le mieux aux objectifs fixés. D'un commun accord, la Ville et l'entreprise Sweetco ont choisi le promoteur qui va acheter l'ensemble du site et qui répond le mieux aux exigences de l'OAP.

La Ville a par ailleurs demandé au futur propriétaire du site de rester partie prenante afin de déterminer en détail le futur projet. De plus, **la Ville de Leers a souhaité que la population puisse participer à l'élaboration du projet**. Dans ce cadre, une concertation des parties prenantes sera menée pour définir ensemble les enjeux et besoins pour les habitants de Leers. Une consultation publique sera donc mise en place dans les prochains mois.

## Qu'en est-il de la salle de sport Motte-Bossut ?

La Ville avait prévu, durant le mandat, de regrouper sur un même site l'ensemble des activités sportives et de libérer les locaux du site Motte-Bossut qui ne répondent plus aux enjeux actuels, notamment énergétiques. Suite à l'annonce du départ de Sweetco, la Ville a décidé d'accélérer son calendrier afin de vendre son bâtiment en même temps que l'entreprise. En attendant, la salle de sport continue de fonctionner. L'objectif est de transférer les associations dans leurs futurs locaux, sans interruption d'activité. Ceux-ci seront construits dans l'enceinte du complexe sportif.

L'OAP et l'ensemble des documents du PLU sont disponibles sur le lien suivant : [https://diffuweb.lillemetropole.fr/PLU3/PLU3\\_ENQUETE\\_PUBLIQUE/index.html](https://diffuweb.lillemetropole.fr/PLU3/PLU3_ENQUETE_PUBLIQUE/index.html)

À partir du 3 octobre et jusqu'au 7 novembre inclus, vous êtes invités à lire et à émettre vos observations sur ces documents à l'adresse suivante :

<https://registre-numerique.fr/plu3-mel>

L'avis d'enquête publique, affiché en mairie, fournit de plus amples informations.



## Le SIDPA valorise le Sport santé

En préparation des jeux olympiques et paralympiques 2024, les professionnels de santé du SIDPA (Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes âgées) de Leers ont souhaité valoriser le Sport santé, en participant au Challenge 2024 km organisé par la FÉHAP (Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires).

Le défi consistait à parcourir 2024 km en mobilités actives (marche, course à pied, vélo, fauteuil, déambulateur...) entre le 8 et le 30 juin. Julie Dellay, aide-soignante mais également dialysée, est très engagée dans le sport santé. Avec Marylène Vandermeiren, directrice du SIDPA, elles sont devenues ambassadrices du challenge pour la région Hauts-de-France. Au final, elles ont relevé **70 464,605 km effectués dans la région pour le défi**. Merci à Alain Guermontprez, adjoint aux sports de la Ville, pour son implication dans le projet, ainsi qu'à tous les

participants et notamment aux clubs sportifs de Leers ! Pour poursuivre leur action Sport santé, vous pourrez dorénavant croiser les aides-soignants du SIDPA de Leers non pas en voiture mais en vélo, grâce aux 4 vélos électriques qui leur sont mis à disposition.

Agréable et pratique, c'est une solution excellente pour la santé, rapide, économique et qui contribue ainsi à préserver l'environnement. Bravo et merci à elles !



### Un problème personnel ? Une solution personnalisée !

## La téléassistance, un dispositif qui permet de maintenir l'autonomie au domicile

Le CCAS propose via Mondial Assistance un dispositif de téléassistance pour les Leersois en perte d'autonomie, porteur de handicap ou qui nécessitent une surveillance particulière.

### La téléassistance, c'est quoi ?

C'est une plateforme téléphonique qui reçoit les appels 24h/24, 7j/7. Les abonnés y accèdent à l'aide d'un système très simple :

- une télécommande (à porter en médaillon ou en bracelet) permettant de déclencher l'alarme

- un boîtier branché sur une ligne téléphonique



En cas de difficulté, une simple pression sur la télécommande suffit pour être mis en relation immédiatement avec le centre de téléassistance, sans décrocher le téléphone. Les chargés d'écoute évaluent la situation et préviennent l'entourage de la personne ou les services d'urgence. Si les proches ne sont pas joignables, le central téléphonique déclenche automatiquement un appel aux services de secours.

### Comment en bénéficier ?

#### ■ Critères d'accès :

Pas de critères d'âges, juste une situation nécessitant une surveillance particulière : seniors, personne porteuse de handicap...

#### ■ Conditions :

Habiter Leers et avoir au moins une personne de confiance à proximité détentrice des clés de votre domicile.

#### ■ Souscription :

Se présenter au CCAS et remplir un dossier. Celui-ci est ensuite envoyé à Mondial Assistance qui se charge de l'installation du matériel dans un délai de 2 à 4 semaines.

L'abonnement de base comprend les services suivants :

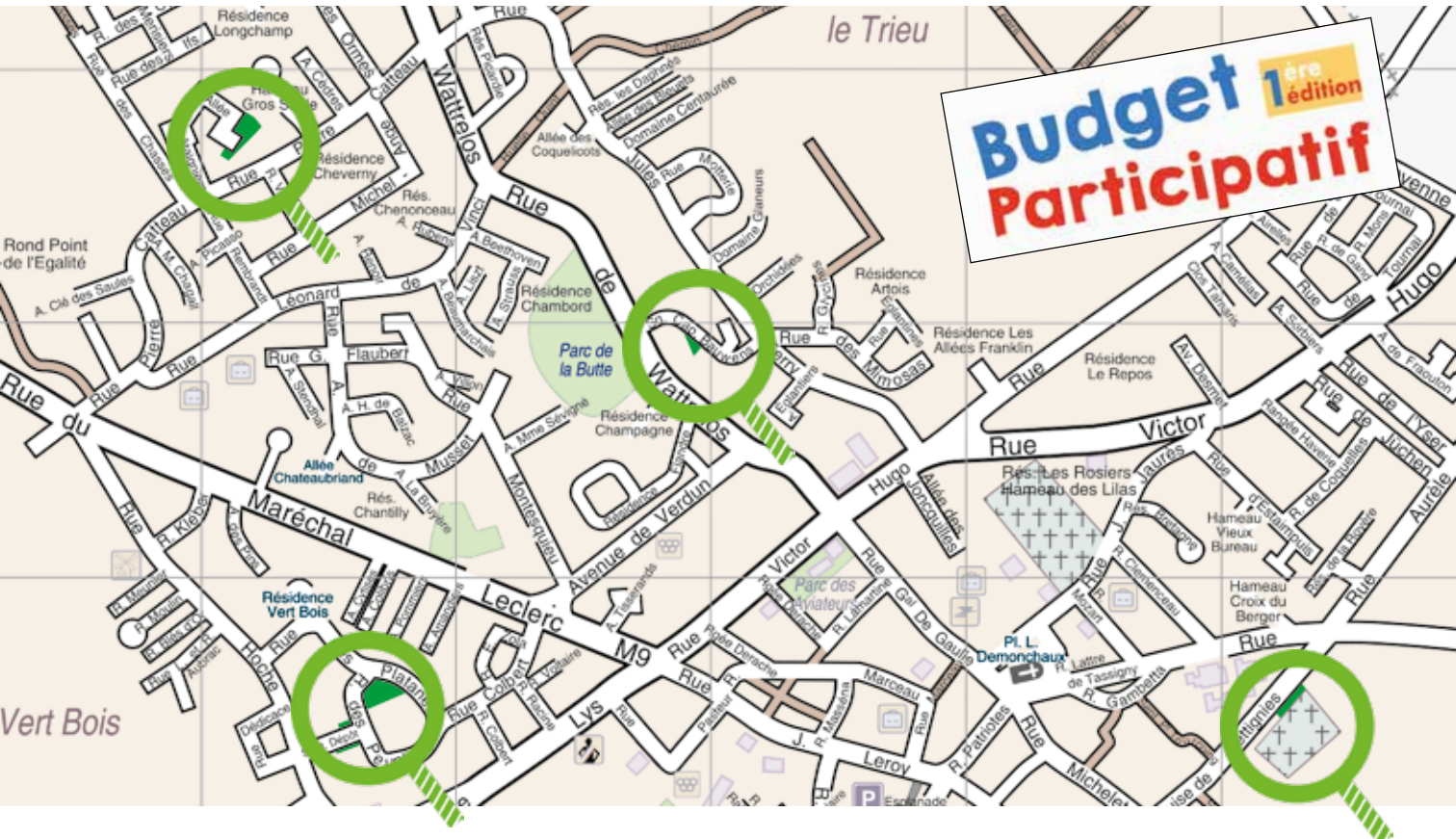
- Écoute et traitement des alarmes 24h/24h et 7j/7
- Service d'assistance psychologique et d'aide aux aidants
- Location, installation, mise en service et maintenance du matériel de téléassistance : transmetteur et télécommande, bracelet convertible en pendentif.

Le contrat prend effet à la date de mise en service pour une période expirant le 31 décembre de la même année. Il se renouvelle ensuite annuellement par tacite reconduction.

#### ■ Tarifs :

7,63€ par mois pour l'abonnement de base (des options peuvent être ajoutées en supplément dans le dossier).

**Pour toute information, contacter le CCAS au 03 20 20 06 05 ou par mail : [ccas@ccas-leers.fr](mailto:ccas@ccas-leers.fr)**



## Zoom sur les plantations de cet automne !

Au printemps dernier, pour la première édition du Budget Participatif, vous avez été nombreux à soutenir le projet de plantation d'arbres fruitiers et plantes vivaces locales, qui est sorti lauréat à l'issue de la phase de vote.

Les 4 porteuses du projet se sont rencontrées en mai puis fin juin, et ont échangé avec les services de la Ville pour imaginer la mise en œuvre de leur idée initiale.

### Qui ?

Véronique Duez, Fabienne Gabriels, Céline Herbez et Kho Houy Hoa Isenbrandt ne se connaissaient pas, mais ont toutes en commun d'avoir proposé une idée de plantation dans le cadre de la première édition du Budget Participatif de la Ville. C'est le projet issu de la fusion de leurs idées qui a été choisi par les Leersois. Bravo à elles !

### Quoi ?

■ Des plantations d'arbustes d'essences locales qui sont bien adaptés à notre cli-

mat et peuvent avoir un intérêt pour la biodiversité (permettre de nourrir les insectes pollinisateurs, les oiseaux...)

■ Des plantations d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers, pruniers...) et de petits fruits (groseilles, framboises...)

### Comment ?

Sous forme de **plantation participative** ! Les porteuses de projet ont en effet souhaité que les habitants puissent être associés aux opérations de plantation, notamment en ce qui concerne les plants de petite taille (petits fruitiers, arbustes...)

### Où ?

Les porteuses du projet ont proposé que ce projet de plantation se fasse sur plusieurs emplacements répartis dans la ville. 4 zones ont donc été choisies :

- Rue Louise de Bettignies
- Rue des Peupliers et sentier du Dépôt
- Allée des Châtaigniers
- Square du Capitaine Bauwens

### Quand ?

- **Samedi 18 novembre** (matin et après-midi) : Rue des Peupliers et Sentier du Dépôt
- **Jeu. 23 novembre** (matin) : allée des Châtaigniers
- **Samedi 25 novembre** (après-midi) : rue Louise de Bettignies et Square Bauwens

Pour plus d'informations concernant les horaires et modalités des plantations, renseignement à [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr) ou par téléphone au 03 20 20 06 00.

### Quand démarre le prochain Budget Participatif ?

Le lancement de la seconde édition du Budget Participatif aura lieu début 2024.



Avec notre partenaire la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature, la Ville mènera cet automne d'autres plantations au Carihem et à la Maison des Associations.

## Parlons mobilités durables !

Cette rentrée, la Ville de Leers a lancé une grande **enquête sur la mobilité** ! Pour le travail, le quotidien ou les loisirs, la mobilité est un aspect essentiel de nos vies, mais son impact environnemental (émission de gaz à effet de serre, pollution...) est désormais bien connu. Des solutions plus durables (marche à pied, vélo, trottinette, transports en commun, covoiturage...) existent, mais comment faire en sorte de les appliquer au quotidien ?

Pour participer à l'enquête, vous pouvez retirer un formulaire papier en mairie ou répondre en ligne sur : <https://participationcitoyenne.ville-leers.fr/1/1776/enquete-parlons-mobilités-durables> ou en scannant ce QR code.



La mobilité relève du domaine de compétence de la Métropole Européenne de Lille (MEL), c'est donc elle qui organise les transports en commun, gère la voirie... Pour autant, la Ville peut elle aussi mener des actions et relayer les besoins de ses habitants. À Leers, les **ateliers de réparation vélo**, le **marquage contre le vol** ou l'**achat d'accessoires** (casque, antivol, éclairage...) sont autant d'actions menées pour encourager les mobilités durables.



### Les trottinettes et vélos en libre-service en 5 questions



L'été a vu apparaître les marquages pour les stations de trottinettes électriques et vélos à assistance électrique (VAE) des opérateurs LIME et TIER.

Voici les principales questions que tout le monde se pose :



1  
personne

#### 1. Quelles sont les règles de sécurité à connaître ? Le port du casque est-il obligatoire ?

Le port du casque n'est pas obligatoire, mais vivement recommandé, tout comme le port d'un vêtement réfléchissant (gilet jaune, brassard...). Pour leur sécurité, les utilisateurs n'ont pas le droit de transporter de passer sur leur trottinette (un seul utilisateur par engin), et risquent une amende de 135 € s'ils le font. Les écouteurs, le téléphone portable sont également interdits en conduisant.



Casque  
audio  
interdit

#### 2. N'est-il pas dangereux de laisser des jeunes circuler avec ce genre d'engin ?

Si, et c'est pour ça que depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023, la loi interdit l'utilisation de trottinettes électriques aux jeunes de moins de 14 ans (auparavant interdit seulement aux moins de 12 ans). Avec TIER et LIME, la Métropole Européenne de Lille va plus loin et interdit la location à tous les jeunes de moins de 16 ans.

**-16**  
16 ans  
minimum

#### 3. Ces engins auront-ils le droit de circuler à contre-sens sur la chaussée et les trottoirs ?

Les règles qui s'appliqueront sont les mêmes que pour les autres vélos et trottinettes. Sur les trottoirs, les engins doivent être tenus à la main : la circulation sur les trottoirs est strictement interdite et passible d'une amende de 135 euros. Ils peuvent en revanche rouler à contre-sens sur la chaussée dans les rues où un double-sens cyclable est matérialisé (indiqué par un marquage au sol et/ou panneau).



Trottoirs  
interdits

#### 4. Sera-t-il possible d'emprunter un engin à Leers et de le laisser dans une autre ville ?

Oui, et c'est même tout l'intérêt ! Les villes de Roubaix, Hem, Wattrelos possèdent déjà des stations où il est possible d'emprunter ou déposer les véhicules. D'une manière générale, pour connaître les emplacements des stations à Leers et dans les villes de la MEL, vous pouvez télécharger les applications LIME ou TIER et consulter la carte.



#### 5. Que faire si on constate un engin mal stationné ?

Toute personne, utilisatrice ou non, peut signaler un véhicule mal stationné, endommagé ou autre auprès des opérateurs :

- pour LIME : [signalement-MEL@li.me](mailto:signalement-MEL@li.me)
- pour TIER : [support@tier.app](mailto:support@tier.app) / ou en appelant le numéro de téléphone inscrit sur l'application et sur l'autocollant de sécurité apposé sur tous les véhicules

## Aide à l'achat d'accessoires vélo, profitez-en jusqu'au 30 novembre

Pour rouler bien équipé et en toute sécurité, la Ville de Leers propose aux Leersois une aide à l'achat d'accessoires vélo.

### POUR QUI ?

- Personnes domiciliées à Leers
- + de 16 ans

### MONTANT DU REMBOURSEMENT

50 % du montant d'achat et jusqu'à 50 €

### QUOI ?

- casque, antivol, équipements de sécurité
- sonnette, éclairage, pompe de gonflage
- sacoches, porte-bagages, siège enfant

### COMMENT ?

Formulaire à remplir en ligne sur le site internet ou au format papier en mairie en joignant une facture d'achat.

<https://www.ville-leers.fr/aide-lachat-daccessoires-velo>

Avant votre achat, pensez à consulter les conditions d'obtention de l'aide et la liste des pièces justificatives à fournir.

**Attention :** les dossiers seront traités par ordre d'arrivée, dans la limite de l'enveloppe budgétaire disponible



## Broyage de branches et distribution de copeaux

La Ville de Leers et la Métropole Européenne de Lille vous proposent une opération de broyage de branches **le samedi 7 octobre entre 10h et 17h sur le parking paysager, rue Victor Hugo.**

Apportez vos branches coupées d'un diamètre maximum de 10 cm et repartez avec du broyat. Ce broyat pourra servir de couverture végétale qui protège et nourrit le sol et évite la pousse de mauvaises herbes. Attention, certaines essences de bois sont interdites : Renouée du Japon, Sumac, Ailante, Buddleia « Arbre à papillons », Robinier ou « Faux Acacia ».

Pensez à prendre des contenants pour récupérer le broyat de bois.



## L'agenda Développement Durable Octobre-Décembre

### Défi DÉCLICS Eau/Énergie

En équipe, apprenez les bons gestes pour faire des économies!

*Inscription jusqu'au 15 Novembre*

### Atelier Zéro Déchet

Tout pour les WC!

**Mercredi 18 Octobre - 18h-20h**  
Salle Lameyse, rue Victor Hugo

### Visite de la station d'épuration de Wattrelos-Grimonpont

Pour tout savoir sur le traitement de nos eaux usées!

**Samedi 21 Octobre - 10h-12h**  
(sur inscription)

### Atelier Zéro Déchet

Spécial parents/enfants  
Déodorant et baume à lèvres

**Jeudi 26 octobre - 14h-16h**  
Salle Herteler, rue Alexandre Dumas

### Rep'Leers Café

Venez réparer vos objets

**Samedi 28 Octobre - 9h-12h**  
Maison des Jeunes, rue Salengro

### Atelier Zéro Déchet

Savon par saponification à froid (spécial cadeau de Noël)

**Jeudi 9 Novembre - 18h-20h**  
Salle Lameyse, rue Victor Hugo

### Plantations participatives

Projet lauréat du Budget Participatif (plus d'informations page 15)

**Samedi 18, jeudi 23 et samedi 25 Novembre**

### Rep'Leers Café

Venez réparer vos objets

**Samedi 25 Novembre - 9h-12h**  
Maison des Jeunes, rue Salengro

### Ramassage Citoyen

Rejoignez les habitants engagés pour préserver l'environnement

**Samedi 2 Décembre - 14h-16h 30**  
(inscrivez-vous pour connaître les parcours)

### Atelier Zéro Déchet

Savon pour les nuls, nettoyant multi-usages

**Mardi 12 décembre - 18h-20h**  
Salle Herteler, rue Alexandre Dumas

Inscriptions et informations :

- ◆ par mail à [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr)
- ◆ par téléphone au 03 20 20 06 00

## GLAM

## Volet 2 de la synthèse de l'Analyse des besoins Sociaux et toujours des balivernes!

Je ne reviendrai pas sur le sujet Sweetco, détaillé en page 13 et au sujet duquel le travail ne fait que commencer.

Nous allons verdir, rendre plus accessible et sécuriser Leers et son centre bourg c'est notre objectif !

N'en déplaise aux « c'était mieux avant » qui veulent ne rien changer du tout, tout en étant les premiers à s'opposer, par exemple, aux fermetures de classes directement liées à une stagnation donc un recul de notre attractivité d'accession au parcours résidentiel... Ou les premiers à souhaiter voir revenir dans le centre-ville de nombreux camions et pourquoi pas aussi une activité plus gênante que celle qui a migré dans le Parc d'Activités...

C'est triste, surtout venant principalement d'un élu encore jeune et qui ne s'inscrit que dans la critique, alors que j'ai le sentiment que sans être d'accord sur tout, on peut essayer d'être intelligent ensemble. Comme nous le pratiquons plus facilement avec l'autre équipe d'opposition.

Un bilan de nos actions à mi-mandat va bientôt vous être distribué, vous y verrez, malgré la période récente de difficultés liées au Covid, un panel des réalisations.

Enfin, dans ce magazine, vous voyez que la Ville met en place une application citoyenne, de plus, la communication via Facebook va encore se développer.

Ces moyens seront une meilleure solution d'échanges utiles et efficaces, sans parti pris, à la différence du site : « Si t'es un vrai L... » que nous savons tous n'être qu'à charge vis-à-vis de la Commune, il suffit simplement d'y constater la durée de vie extrêmement courte des remarques qui ne s'inscrivent pas dans la ligne éditoriale et qui essayent de ne pas suivre la doxa permanente de cette page !

Jean-Philippe ANDRIÈS  
Tél. : 06 27 36 05 48  
glamleers@bbox.fr  
www.glamleers.com

## VIVRE À LEERS

## Quel été !

Alors que la météo n'a pas toujours été très clémente, les pelleteuses et autres grues ou tractopelles ont poussé comme des champignons aux 4 coins de la ville. Espace Musical rue Franklin, projet d'un giga entrepôt de 22000m<sup>2</sup> rue Picavet, appartements rue Picavet, la destruction de la Ferme d'Halluin... Le maire met toute son énergie pour 250 logements sur le site Motte Bossut et la destruction des salles des sports du même nom, au profit de qui ? Ces projets n'ont pas été clairement annoncés dans le programme politique de la majorité GLAM. Elle s'est bien gardée de les dévoiler ! Nous demandons donc un moratoire sur les constructions à Leers. Se poser, réfléchir à l'avenir de notre commune et pourquoi pas faire valider ce sujet par un référendum local ?

Oui il faut du logement sur la Métropole, mais il faut aussi respecter la Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Que voulons-nous pour notre commune ? En tout cas, nous ne savons toujours pas ce qui motive le GLAM. Gérer une commune par le seul prisme budgétaire est une erreur. Oui, la politique c'est la gestion d'un budget mais c'est aussi et avant tout orchestrer le bien vivre ensemble et une certaine bienveillance envers nos concitoyens. Ce n'est clairement pas le cas.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée ! Nous aurions aimé que Leers, comme beaucoup de ses consœurs, assiste les familles par l'achat groupé de fournitures scolaires. Rentrées coûteuses à plus d'un titre pour les familles Leersoises : la fameuse révision des tarifs leersoises voulu par la majorité GLAM accompagnée d'une inflation de 15%, sans compter la diminution du budget impressions et supports pour les écoles. Ajoutons l'interdiction de créneaux de 30min supplémentaires pour des clubs de sport, la fermeture des structures associatives tout le mois de juillet ! Mettant ainsi des bénévoles leersoises(es) mais surtout du personnel associatif au chômage. « Dans un voyage en Absudis ! »

Nos élus restent à votre disposition par mail, téléphone, internet, réseaux sociaux et lors de nos permanences sur rendez-vous.

Jérémy ROTSAERT  
Tél. : 06 87 12 03 22  
jeremy@vivrealears.fr  
https://www.vivrealears.fr/

## VITALISER LEERS

## Rentrée serrée, action ajustée

La rentrée est serrée pour les Leersoises. Les frais liés à la scolarité ont augmenté de 11,3% sur un an (Etude Confédération Syndicale des Familles). Les carburants ont bondi de 7% depuis janvier. Les denrées alimentaires ont monté de 19% entre juillet 22 et juillet 23 (Enquête UFC) !

Pour répondre au quotidien, les ménages revoient leurs habitudes, sont encore plus vigilants, retardent par nécessité ou décalent par prévision leurs investissements. Tout le monde est impacté, la ville n'y échappe donc pas et ajuste certaines de ses actions quotidiennes.

Rien d'illogique de prime abord, sauf à savoir que ce faisant elle accroît ses réserves pour investissement. Son autofinancement annuel (ce que la ville économise par exercice budgétaire sur ses dépenses quotidiennes) passe de 1,5 millions € en 2022 à 1,7 millions € en 2023. Elle prévoit d'économiser plus sur son fonctionnement courant en cette année d'inflation !

Pourquoi faire ? Les efforts de vie courante servent à financer le centre culturel qui représente 69% du budget investissement 2023. En bref, si la majorité baisse ses budgets pour les fournitures scolaires, réduit les programmes animations, les déplacements scolaires, les voyages des aînés, augmente des tarifs et j'en passe... C'est autant, pour maintenir ses projets planifiés sur le mandat que pour s'ajuster au contexte.

C'est dans la difficulté que la solidarité doit s'afficher et que les institutions ont à montrer leur solidité. Leers est solide, ses comptes sont sains. Elle doit adapter son fonctionnement pour mieux répondre à l'urgence des familles. D'une part, en soutenant maintenant et davantage les Leersoises (Glam et Vivre Leers ont rejeté la baisse de la part municipale de taxe foncière que j'ai proposée en mars) ; D'autre part, en révisant son programme d'investissement pour construire moins mais mieux, c'est à dire de manière plus économe et écoresponsable pour son fonctionnement de demain.

Mathieu JOHNSTON  
Tél. : 06 15 41 04 94  
mathieu.johnston@vitaliserleers.fr  
www.vitaliserleers.fr

## Naissances, mariages et décès

### Juin 2023

#### Ils ont souri à la vie

Ambre Dufay, le dimanche 11

Ghali Khezami, le samedi 17

#### Ils se sont unis

Frédéric Fournier et Stéphanie

Lavieville, le samedi 24

#### Ils nous ont quittés

Freddy Dendooven, le samedi 17

Philippe Lepers, le mercredi 21

Dominique Pain, le vendredi 23

Jacqueline Nuttin veuve Grisenti,

le mardi 27

### Juillet 2023

#### Ils ont souri à la vie

Samuël Van Poucke, le samedi 8

Victoire Delgutte, le lundi 17

Usayd Korbab, le lundi 31

#### Ils se sont unis

Franck Maniez et Agnès Verbanck,

le samedi 1<sup>er</sup>

Corino Barreto Alves et Marie Da Silva,

le samedi 8

Julien Santos et Manon Dias, le samedi 15

#### Ils nous ont quittés

Josette Messelier veuve Lopez, le lundi 10

David Pluquet, le dimanche 16

Marie-Claire Bouquet veuve Petit,

le dimanche 16

Yvette Rimetz, le mercredi 26

Lucie Dubois veuve Delbeque, le jeudi 27

### Août 2023

#### Ils se sont unis

Guillaume Deyredk et Carine Jansoone,

le vendredi 18

François Ameloot et Coralie Bonduel,  
le samedi 26

Julien Rullier et Raphaëlle Ghesquiere,  
le samedi 26

#### Ils nous ont quittés

Jacques Noyelle, le mercredi 2

Gisèle Meurant, le mercredi 2

Gérard Meurisse, le mardi 8

Jean-François Dorgeville, le lundi 14

Claude Plouvier, le lundi 14

Christophe Stier, le mercredi 16

Mélina Pamart, le mercredi 16

Pascal Flament, le vendredi 18

Robert Bataille, le lundi 21

Gilbert Taverne, le mardi 22

Nicole Debunderie veuve Gandon,

le mercredi 23

Antonio Fernando Nogueira Moreira,

le jeudi 31

### Septembre 2023

#### Ils se sont unis

Valentin Lemarquier et Séverine Liagre,

le samedi 2 (parents de Zélie, née le 25  
juin 2021)

Baptiste Liuzzo et Ingrid Depoers,

le vendredi 8

#### Ils nous ont quittés

Jeanne Foucault veuve Eustache,

le mardi 5

Zoé Ingelaere, le mercredi 6

Joselyne Lepoutre veuve Larue, le lundi 11

Les déclarations de naissances et de décès se font au service Affaires Générales, aux horaires d'ouverture de la mairie.

## Quêtes autorisées sur la voie publique

### d'octobre à décembre 2023 :

#### ■ Samedi 7 et dimanche 8 octobre

Cœuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte

#### ■ Du lundi 9 au dimanche 15 octobre

Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et leurs amis (UNAPEI)

#### ■ Du samedi 28 octobre

au jeudi 2 novembre

Le Souvenir Français

#### ■ Samedi 18 et dimanche 19 novembre

Le Secours Catholique

#### ■ Lundis 13 et 20 novembre

Fondation du Souffle - Comité national contre les maladies respiratoires (CNMR)

#### ■ Du lundi 20 novembre au dimanche 3

décembre - Sidaction

#### ■ Du vendredi 8 au dimanche 17

décembre - AFM-Téléthon (Association française contre les myopathies)

#### ■ Du samedi 9 au dimanche 17 décembre

Terre Solidaire

#### ■ Du samedi 2 au dimanche 24 décembre

Armée du Salut



## La Ville recrute !

Le recensement de la population aura lieu **du 18 janvier au 17 février 2024**.

La Ville recherche des personnes dynamiques et engagées pour occuper le poste d'**agent recenseur**.

Si vous souhaitez contribuer activement au développement de la Ville et jouer un rôle essentiel dans la collecte d'informations concernant la commune, cette opportunité est faite pour vous !

### Missions et responsabilités :

- Effectuer le recensement de tous les ménages assignés dans la zone qui vous sera attribuée
- Interroger les habitants pour obtenir des informations précises et complètes
- Respecter strictement les règles de confidentialité et de protection des renseignements personnels

### Conditions :

- Être âgé(e) d'au moins 18 ans
- Ne pas exercer une activité professionnelle à temps partiel
- Ne pas être en congé parental
- Avoir une excellente capacité de communication et d'écoute
- Être organisé(e), rigoureux(se) et capable de travailler de manière autonome
- Avoir une bonne connaissance de la géographie communale

### Informations pratiques :

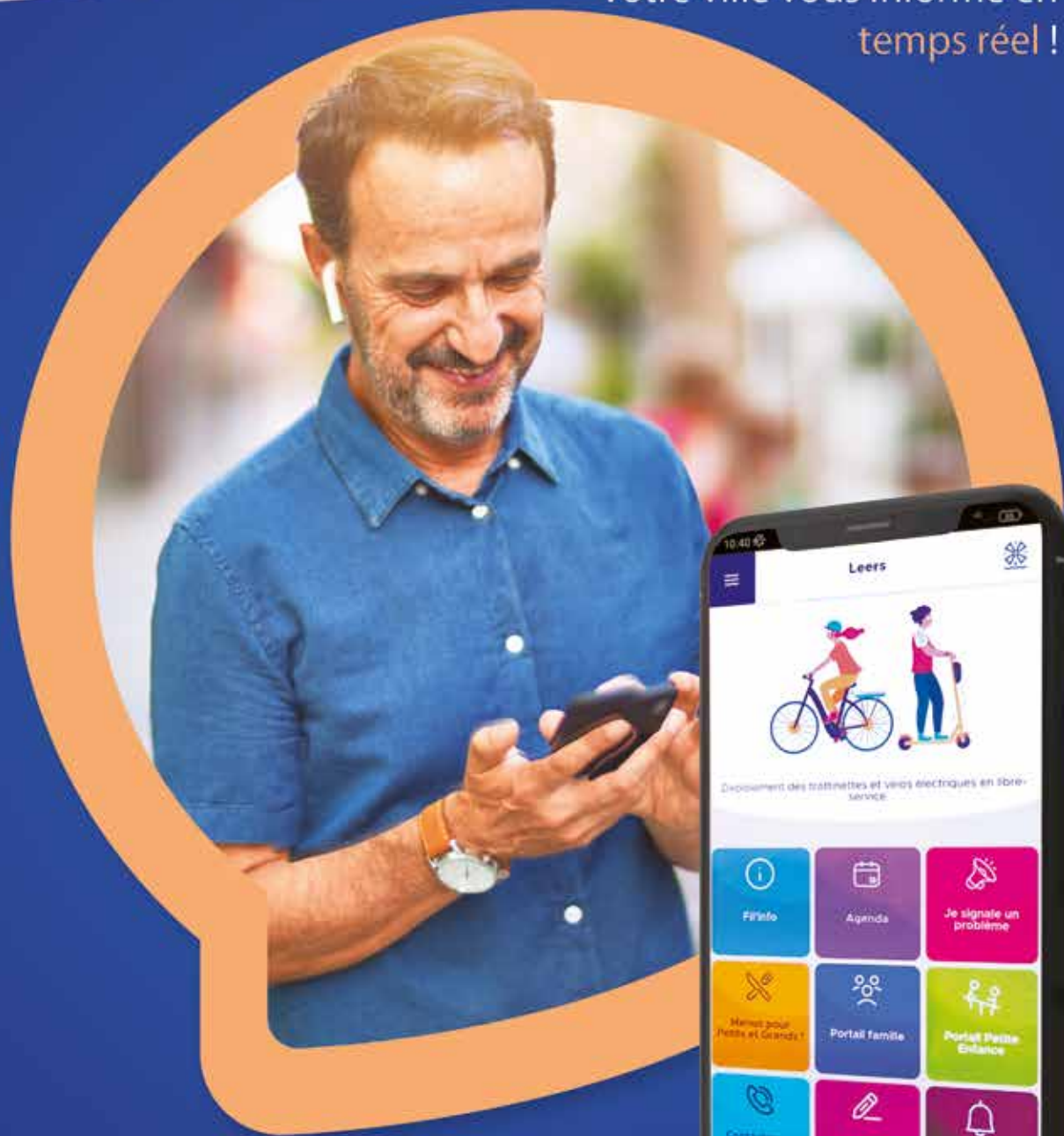
- Disponibilité les 3 et 10 janvier (formation dispensée par l'INSEE)
  - Recensement du 18 janvier au 17 février
  - Pour information, la rémunération 2018 était composée comme suit :
    - 1,25 € par bulletin papier rempli
    - 1 € par bulletin internet rempli
    - 0,60 € par feuille logement remplie
    - 0,60 € par dossier immeuble collectif rempli
    - 20 € par séance de formation
- La rémunération définitive sera votée par le Conseil Municipal le 12 Octobre

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, envoyez votre CV et votre lettre de motivation à l'adresse : [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr)

Ma mairie   
en poche.

# NOUVEAU

Votre ville vous informe en  
temps réel !



**Avec Ma mairie en poche,**  
ne ratez plus aucune info municipale

A télécharger gratuitement sur votre smartphone :

